

Ploeneg

#20
Juin
2025

Le magazine de la commune de Plouhinec

Travaux

Le déploiement de la fibre optique



FINANCES

Le budget de la commune

ACTION SOCIALE

**Retour sur le repas des
aînés 2025**



Sommaire



4

Finances
Le budget de la commune

6

Vie associative
Subventions aux associations

7

Mobilité
Les programmes Atchoum et Karos

Dossier

**Le déploiement
de la fibre
optique**



10

Culture - Patrimoine
**Le projet d'agrandissement de l'église
Saint-Winoc en 1869**
Les animations estivales sur nos sites

12

Enfance - Jeunesse
**Le collège de Locquéran champion de
France UNSS 2025 de course d'orientation**

13

Action sociale
Retour sur le repas des aînés 2025

14

Actus

15

Expressions politiques

16

État civil



13

Ploeneg

Le magazine de la commune de Plouhinec
Juin 2025

Directeur de la publication : Yvan Moullec

Membres du comité de rédaction :

Armelle Streiff Le Bozec - Annie Auffret - Sylvie Le Borgne -
Pascal Druon

Conception : Laureen Hascoët

Impression : Imprimerie du Commerce

© Photos : Mairie de Plouhinec - Freepik - Wirestock



« ... plusieurs réalisations importantes sont aujourd'hui en cours avec un objectif clair : améliorer la qualité de vie de toutes et tous. » »

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Notre commune poursuit résolument sa marche en avant. Fidèle à notre volonté de rendre notre bourg toujours plus attractif, accueillant et dynamique et conformément à nos engagements de campagne, plusieurs réalisations importantes sont aujourd'hui en cours avec un objectif clair : améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

La construction des nouvelles halles et d'un boulodrome couvert marque une étape significative dans notre politique de revitalisation du bourg. Ces équipements modernes et conviviaux deviendront rapidement des lieux de rencontres, d'animations et de partage pour toutes les générations. Ils contribueront non seulement à renforcer le lien social, mais aussi à soutenir nos commerçants et producteurs locaux, en créant un espace et un cadre propice aux échanges et à la vie de notre commune.

Autre projet emblématique, la nouvelle maison médicale, dont les travaux avancent à bon rythme. Ce nouvel équipement répond à une attente forte en matière de santé de proximité. Il permettra de regrouper des professionnels de santé au cœur de notre commune, pour une meilleure accessibilité des soins à toutes et à tous. La commune étant toujours en recherche active de dentistes, une surface de 100m² a également été figée à l'étage du bâtiment, prête à recevoir les praticiens.

Ces projets ne sont pas seulement des constructions. Ils sont les signes concrets d'une commune qui se modernise, qui investit pour son avenir et qui agit, avec et pour ses habitants. Grâce à une gestion rigoureuse et une volonté politique affirmée, nous posons ensemble les jalons d'une commune vivante, solidaire et tournée vers l'avenir.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle saison estivale, je voudrais souhaiter à chacune, chacun d'entre vous, un été serein, joyeux et riche de beaux moments partagés. Profitons ensemble des nombreux atouts de notre beau territoire, entre nature, mer, culture, sport et convivialité.

Très bel été à toutes et à tous,

Yvan Moullec
Maire de Plouhinec

Ploenekerien ger, Ploenekerezed ker,

Derc'hel a ra hor c'humun da vont war-raok da vat. Feal omp d'hor youl da sac'hañ muioc'h-mui a dud war-zu hor bourc'h, d'ober dezhi bezañ degemerus ha bivirdik. Diouzh ar promesaoù graet ganeomp e-pad ar c'houlzad kabaliñ ez eus kalz a labourioù bras war ar stern en deiz hiziv, gant ur pal sklaer : gwellaat kalite buhez an holl.

Ur bazenn bouezus eo sevel ur c'hoc'hu nevez hag ur boulva toet er politikerezh zo kaset ganeomp evit degas buhez en-dro er vourc'h. Dont a raio buan an aveadurioù modern ha pljus-se da vezañ lec'hioù kejañ, buhezekaet ha bezañ asambles evit an holl remziadoù. Sikour a raint neket hepken kreñvaat al liammoù sokial, met ivez harpañ hor c'henwerzherien ha produerien hor c'horn-bro, o krouiñ ul lec'h hag un endro mat evit ober eskemmoù hag evit buhez hor c'humun.

Ur raktres arouezel all zo : an ti mezegel nevez. Emañ al labourioù o vont war-raok evel zo dleet. Un ezhomm bras e oa kaout an aveadur nevez-se evit a sell ouzh ar yec'hed nes. Ennañ e vo gallet strolañ an dud a labour war dachenn ar yec'hed e-kreizig-kreiz hor c'humun, evit ma vo aesoc'h d'an dud bezañ sognet. Emañ ar gumun o klask dentourien a-zevri bepred, ul lec'h 100 metr-karrez zo bet miret ivez en estaj ar savadur ha prest omp gant-se da zegemer an embregourien ennañ.

Ar raktresoù-se ne sellont ket ouzh savadurioù hepken. Lakaat a reont ent fetis war-wel emamp en ur gumun a zo o vodernaat, a ra traoù evit hec'h amzer-da-zont, gant hec'h annezidi hag evito. Abalamour ma vez meret an argant ganeomp en ur mod aketus ha ma vezomp mennet d'ober traoù war an dachenn politikel e lakaomp ar merkoù kentañ evit bevañ en ur gumun vev, kengred, ha troet war-zu an amzer-da-zont.

Erfin, war dreuzoù an hañv nevez e fellfe din hetiñ da bep hini ac'hanoc'h, tremen un hañvezh seder, laouen ha leun a vareoù kaer da vevañ asambles. Kemeromp tro eus spletoù niverus hor c'horn-bro kaer, etre natur, mor, sevenadur, sport ha plijadur.

Hañvezh kaer d'an holl,

A-wir-galon

Yvan Moullec
Maer Ploeneg

Le budget de la commune

Année 2024

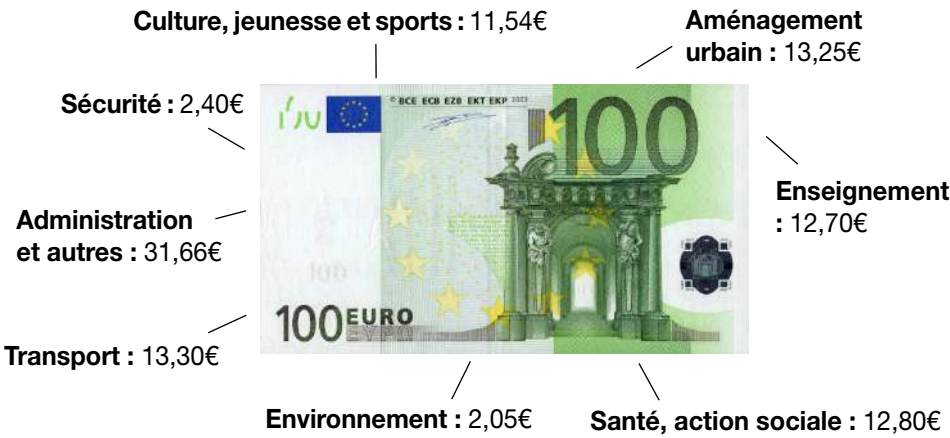
Fonctionnement :

Total des dépenses : **4 570 756,66 €**

Total des recettes : **6 086 343,27 €**

Un excédent de fonctionnement en fin d'exercice de : **1 515 586,66 €**

Comment se sont réparties ces dépenses de fonctionnement pour 100€ ?



Investissement :

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à **4 146 584,63 €**

Soit un excédent d'investissement de **796 771,24 €**. La capacité de désendettement de la commune est de 3,70 années.

La commune a investi **847 €/habitant** pour équiper la commune (moyenne nationale de la strate 2023 : 387 €/habitant).

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES :



Frais d'études et autres	250 738,61 €	Travaux en cours, dont :	
Subventions équipement versées	69 896,30 €	Voirie et RD 784	1 229 600,43 €
Acquisitions de biens divers	275 618,42 €	Travaux de bâtiments	323 902,24 €

LES RECETTES RÉALISÉES : Les recettes totales d'investissement s'élèvent à **4 943 355,87 €**



Emprunt	1 500 000,00 €	Communauté de communes - maison de santé	160 000,00 €
Dotations, Fonds divers et réserves	1 857 863,39 €	État pour la RD 784	24 000,00 €
Subventions d'investissement, dont	477 938,30 €	État pour les autres travaux	13 773,30 €
Département pour la RD 784	276 665 €		

Année 2025



Investissement :

Le budget s'équilibre à **4 913 000 €.**

Les dépenses d'équipement prévues s'élèvent à **4 380 000 €.**

LES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT PREVUES :



Études et autres	169 070,80 €	Construction Halle couverte / boulodrome	1 089 557,00 €
Subvention SDEF	534 600,00 €	Maison médicale (hors taxes)	706 259,64 €
Syndicat mixte ports de pêche	100 000,00 €	Autres bâtiments	160 940,36 €
		Enfouissement réseaux	38 000,00 €
Acquisition de terrains	50 000,00 €	Voirie communale	685 500,00 €
Matériel de transport	48 000,00 €	Centre Bourg	540 000,00 €
Matériel de bureau informatique	36 172,20 €	Travaux à faire en régie	65 000,00 €
Acquisition autres matériels	81 000,00 €		
Aménagement de terrains	60 000,00 €		

LES RECETTES ATTENDUES :



FCTVA	390 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	938 000,00 €
Taxe d'aménagement	44 142,15 €	Produit de cession	150 000,00 €
Excédent de fonctionnement (affectation résultat)	1 515 586,61 €		
Subventions d'investissement	708 500,00 €		
• dont État	330 000,00 €		
• dont Région	156 000,00 €		
• dont Département	182 500,00 €		
• dont Communauté de communes	40 000,00 €		

Les taux d'imposition inchangés votés :

Taxe d'habitation :	16,96%
Taxe foncier bâti :	37,45%
<i>reprenant le taux communal antérieurement de 21,48% auquel on rajoute le taux départemental de 15,97% (soit 37,45%)</i>	
Taxe foncier non bâti :	54,87%

Cette année verra le démarrage de la construction de la halle-boulodrome et de la maison médicale. Ces bâtiments devraient être opérationnels fin 2026/début 2027.

Subventions 2025 aux associations

Budget alloué : 80 000 € dont 60 000 € pour le fonctionnement des associations, 20 000 € de subventions exceptionnelles pour l'organisation de manifestations ou d'événements sur la commune.



Une première enveloppe de 66 914 €, (44 414 € en fonctionnement et 22 500 € en exceptionnelle), a été attribuée selon le barème des critères votés en avril 2021. Certaines demandes seront réexaminées en septembre.

Nom de l'Association	Montant	Nom de l'Association	Montant
ÉCOLES		Secours Populaire Français	250€
APE Les Ajoncs	3 000€	Secours Catholique Cap Sizun	250€
Association sportive collège de Locquéran	484€	Handisport Cornouaille Quimper	100€
Collège du bois de Locquéran	528€	Comité des œuvres sociales	1 500€
MFR Plabennec-Ploudaniel	33€	Bibliothèque Sonore de Quimper et du Finistère - Association des Donneurs de Voix	50€
		ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS	
École DIWAN	9 800€	Bretagne Ecosse	250€
Collège La Mennais Cap-Sizun	759€	Groupe des bruyères	300€
ASSOCIATIONS SPORTIVES		Sud et Ouest	300€
Ping Pong Club Plouzévet	89€	Mascaret	880€
Amicale Sportive Plouhinecoise	2 705€	Tarot Club Plouhinec	200€
Centre nautique Plouhinec	3 526€	Klipenn Ar C'Hab	200€
Tennis Club Cap Sizun	2 836€	Ar C'Hab e Tansal	340€
Sport et Détente	300€	Emglev Ar C'Hab	300€
Petaked Club Poulgoazec	300€	DIVERS	
Cap Cyclo	210€	Bretagne vivante	100€
Cap Sizun Cyclisme	1 471€	FNACA de Plouhinec	300€
Cap Sizun Badminton - CSB	310€	Eau & rivières de Bretagne	100€
Pétanque Loisirs Plouhinec	550€	SNSM	600€
Handball Club du Cap Sizun	6 204€	Langoustier Cap Sizun	1 500€
Escalade Bigoudenne	89€		
Plaisance en Cap Sizun	3 000€		
ASSOCIATIONS CARITATIVES			
Amicale Ty Penn Ar Bed Clédén Cap Sizun	500€		
Prévention routière	100€		
Céline et Stéphane - Leucémie Espoir 29	100€		
TOTAL ACCORDÉ : 44 414,00€			

Subventions exceptionnelles

- 3 000 € pour la classe verte de l'APE des Ajoncs de Plouhinec.
- 6 000 € pour la course Cycliste Pointe du Raz Ladies Classic.
- 3 000 € à Cap Sizun Cyclisme pour le Grand Prix Cycliste de la ville de Plouhinec.
- 3 000 € à Cap Events pour le Festival Rock N'Wheels les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2025.
- 1 500 € au CHM pour le championnat de Bretagne des 1^{er} et 2 mars 2025.
- 4 000 € à l'ASP pour les 90 ans de l'association.
- 1 000 € à Mob Kozh 29 pour l'achat d'une remorque.
- 1 000 € à l'Asso du port pour la création d'événements festifs sur le territoire.




INSCRIVEZ-VOUS COMME PASSAGER, CONDUCTEUR

TRAJET SOLIDAIRE

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
ATCHOUM EST UNE SOLUTION DE TRAJET SOLIDAIRE.





Mentions Légales : ASSOCIATION ATCHOUM - 38 Route De Toulon - 83138 Mécornet-les-Montrieux
SIRET 880 005 210 0001

SOLUTION PROPOSÉE PAR



Avec le concours de



Covoiturer pour vos petits trajets en Cap Sizun, avec Atchoum

La Communauté de communes du Cap Sizun propose une solution de covoiturage pratique et écologique pour vos déplacements. Découvrez Atchoum et rejoignez une communauté de conducteurs et de passagers pour des trajets partagés, économiques et respectueux de l'environnement.

Vous avez besoin de faire vos courses, d'aller chez le médecin, vous souhaitez rendre visite à des amis ?

La communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz met en place une nouvelle solution de mobilité pour vos petits trajets sur le territoire, en complément des transports en commun existants !

Spécialement conçue pour les territoires ruraux, ATCHOUM permet de favoriser la mobilité des personnes isolées grâce au transport solidaire en porte-à-porte. C'est une façon concrète de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement.

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de contacter la plateforme Atchoum directement par téléphone au 0 806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via le site internet : www.atchoum.eu et d'indiquer votre besoin (trajet, jour, horaire...).

Comment ça marche ?



1 Je fais ma demande de trajet par le centre d'appel ou par le site Atchoum



2 Je réserve simplement mon trajet avec un conducteur Atchoum



3 Je paye par carte bleue ou en ticket mobilité

Combien cela va vous coûter ?

En transport solidaire, le trajet est payant pour le passager, ce qui permet d'indemniser le conducteur.

Le montant du trajet vous sera toujours indiqué au préalable, ainsi qu'au conducteur.

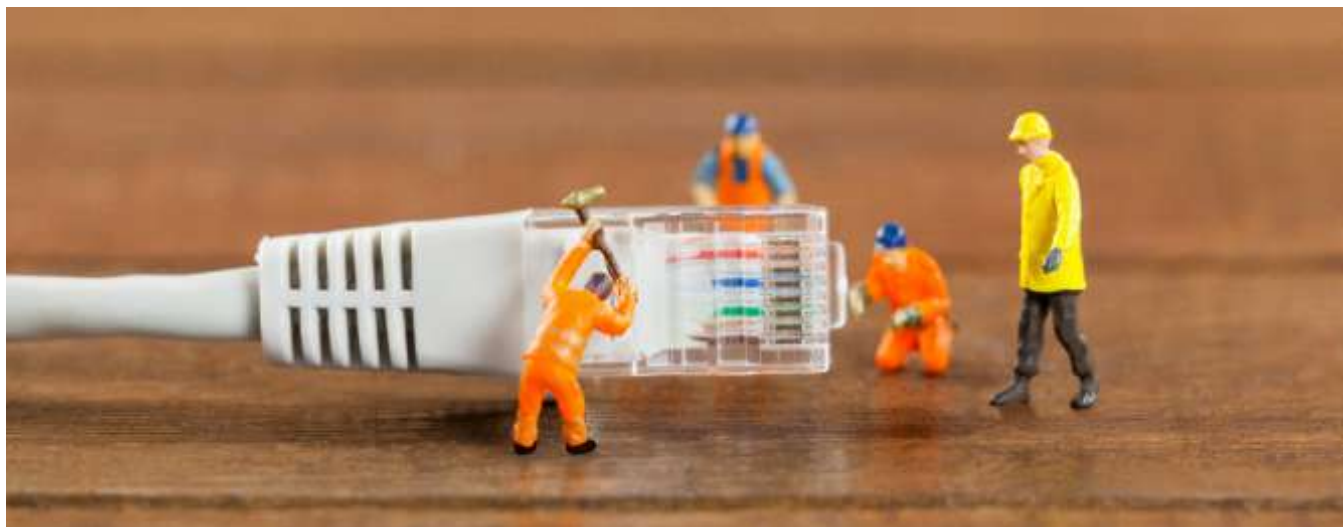
Forfaits

Jusqu'à 11 km : 3,75 €

0,32 € par kilomètre supplémentaire

Vous pouvez facilement simuler votre trajet sur la page d'accueil du site internet Atchoum (sans inscription) ou via le centre d'appels (0 806 110 444, coût d'un appel local, service d'appel gratuit).

Déploiement de la fibre optique sur Plouhinec



100% des Bretons concernés d'ici fin 2026

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder l'ensemble des Bretonnes et des Bretons à la fibre optique d'ici fin 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département du Finistère et la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz.

La seconde phase de déploiement de la fibre optique est désormais achevée sur une partie de Plouhinec. Près de 800 foyers et entreprises sont d'ores-et-déjà éligibles à cette technologie. Les habitants peuvent contacter le fournisseur d'accès à internet de leur choix afin d'être raccordé.

Le reste de la commune sera être éligible au plus tard fin 2026.

Les acteurs du projet



Structure publique qui assure pour le compte des collectivités bretonnes la construction et l'exploitation du réseau public régional en fibre optique.



Assure la commercialisation auprès des Opérateurs Telecom et l'exploitation du réseau via une délégation de service public.

Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit

Mégalis Bretagne construit le réseau public régional.

En dehors des agglomérations qui sont couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités

territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne.

Pour suivre l'avancée des travaux, vous pouvez vous rendre sur ce site : mega.bzh/fibre

Au fur et à mesure des déploiements, Mégalis Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et proposent à ces derniers des services Internet.

Sur les derniers secteurs de Plouhinec concernés pour la phase 3 de déploiement de la fibre, les études sont en cours auprès de la société AXIONE et les travaux sont prévus débuter à compter du mois de septembre 2025.

Comment savoir si je suis éligible ?



1 Tout d'abord, pour connaître son éligibilité à la fibre, il suffit de se connecter sur ce site : thd.bzh/carto

Il est possible de regarder le guide de la cartographie en page d'accueil pour comprendre le fonctionnement puis cliquer sur « Etes-vous éligible ? » en haut à droite de l'écran.

2 Ensuite, il convient de zoomer sur la carte et d'aller cliquer sur sa parcelle pour connaître son éligibilité.

Les différentes pastilles de couleur vous permettent de visualiser votre statut allant de « Encours d'étude » à « Disponible à la commercialisation ».

3 Dès lors, il conviendra de faire le choix de son opérateur. Le fait de cliquer sur « Liste des opérateurs présents sur le réseau » permet d'ouvrir les opérateurs réseau présents que l'on soit un particulier ou une entreprise.

Comment se passe le démarchage commercial et le raccordement à la fibre ?

Les fournisseurs d'accès à internet peuvent avoir des démarches commerciales assez offensives.

Aussi, voici quelques éléments à savoir :

- Il n'y a évidemment aucune obligation dans l'immédiat à souscrire à un abonnement à la fibre optique si

on ne souhaite pas en bénéficier.

- Chaque administré est libre de l'opérateur de son choix et aucun opérateur commercial n'a de prérogative particulière ou de monopole sur le réseau public, propriété des collectivités à travers Mégalis.

- Le raccordement des foyers est réalisé directement par l'opérateur (ou un de ses sous-traitants). En cas de problème, les personnes doivent

se retourner vers leur opérateur commercial, fournisseur d'accès à internet.

- Pour se prémunir de tout risque lors de l'installation, il convient à chacun d'identifier à l'avance le cheminement du câble optique à l'intérieur et à l'extérieur de l'habitation et de l'emplacement du Point de Terminaison Optique qui sera installé.

Comment souscrire à la fibre ?

Il suffit de contacter l'opérateur commercial de votre choix, parmi ceux présents sur le réseau.



En tant qu'administré, quels travaux dois-je entreprendre au titre du raccordement à la fibre ?

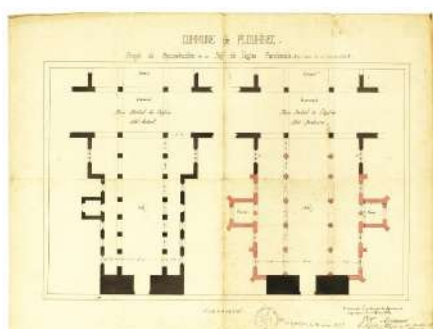


En effet, chaque administré voulant se raccorder à la fibre va devoir s'assurer que cela est possible soit en souterrain, soit en aérien.

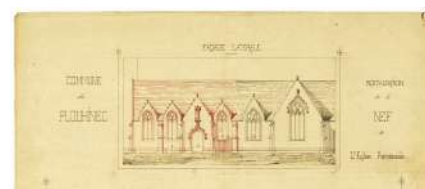
Si les travaux situés dans sa propriété restent naturellement à sa charge, selon la position du Point d'Accès Réseau (PAR), l'obligation due à l'administré peut s'étendre sur le domaine public au-delà des limites de sa propriété privée selon la réglementation en vigueur.

Un projet d'agrandissement de l'église Saint-Winoc en 1869... qui n'a pas abouti

Cette découverte a été faite dans le cadre des travaux de recherches historiques que conduisent des bénévoles du Comité de Restauration des Édifices Religieux de Plouhinec (CRER).



de la charpente..... Ces deux actions auraient permis la construction d'une harmonieuse enfilade de « pignons » de style néogothique (en rouge), très en vogue à cette époque.



La mémoire collective n'en avait pas gardé la trace. Ces recherches visent à enrichir la connaissance des édifices, mais également des traditions. Elles les conduisent aux Archives départementales, diocésaines et communales, mais aussi à la médiathèque Alain Gérard de Quimper. Ces lieux fournissent des informations complémentaires.

Le résultat de ces investigations enrichira le contenu des visites commentées qui seront proposées au public, les mercredis de l'été à 15 h et 16 h 30.

Elles ont été transmises aux élus ; ils travaillent, avec un cabinet d'architectes, sur un projet de restauration de l'église.

Le devis visé par l'Évêque le 20 août 1869 est approuvé par le Préfet le 21 juillet 1870. Ce jour, le Préfet écrit cette lettre à l'Évêque : « Votre Grandeur a sans doute reçu une ampliation du Décret du 2 de ce mois qui autorise la fabrique de Plouhinec (*assemblée qui administre la paroisse*) à contracter un emprunt de 8 000 francs en vue de la restauration et de l'agrandissement de l'Église paroissiale ».

Le 7 août, le Conseil de fabrique approuve le cahier des charges de l'adjudication. Les signataires sont MM. Rogel, Le Dem, Colin, Pichavant, Le Berre, Goyat et Le Doaré.

Le porche qui devait être reconstruit dans le même style et au même emplacement a été finalement déplacé de quelques mètres à l'Est de la nef, accolé à la verrière. Surmonté d'un fronton triangulaire, il a été réalisé dans un style classique. L'emploi de moellons au lieu de pierres de taille est visible sur la façade Sud de la nef.



En 1869

Le 31 mars 1869, l'architecte départemental Joseph Bigot établit un devis estimatif des travaux à exécuter pour reconstruction de presque toute la nef de l'église paroissiale qui est en très mauvais état et pour son élargissement suivant le tracé des murs à conserver ». Le devis s'élève à 26 419,05 francs.

Ces travaux ne seront réalisés qu'en partie.

L'agrandissement est abandonné. L'architecte avait prévu un élargissement des bas-côtés de la nef qui n'était possible que par l'élévation de la structure de la nef de près de 2 mètres, le remplacement

Les raisons en sont inconnues. Le mystère demeure... Avis aux amateurs !

D'autres recherches sont à mener ainsi que du collectage de photographies anciennes et de témoignages auprès de personnes détentrices d'informations précieuses. Le CRER a besoin de vous !

Les animations estivales sur nos sites



Les Journées de Patrimoine de Pays (JPP) au moulin de Tréouzien, les 27, 28 et 29 juin 2025.

Chaque année les JPP se dotent d'un thème. En 2025, le thème est « Terre à terre » qui permet à la mairie de mettre en valeur les richesses du patrimoine de pays.

Il est proposé aux visiteurs d'apprécier le bâti ancien réhabilité, restauré mais aussi la revalorisation des matériaux et le renouveau de certains savoir-faire, comme la vannerie et l'osier ainsi que la poterie...

Le vendredi 27 juin est consacré aux élèves de CM1-CM2 de l'école des Ajoncs. Au programme : un atelier sur la biodiversité animé par un intervenant du CIAS, ainsi qu'un atelier d'initiation avec l'association « Cap sur l'osier »

Samedi 28 juin - De 14h à 18h

- Association « Cap sur l'osier », démonstration de savoir-faire pour réalisation de paniers en osier,
- Association « Voies de terre » : exposition poterie et photos et démonstration
- Visite commentée du moulin par Florence Hemonet, guide du moulin de Tréouzien et atelier mouture
- 16 h, goûter offert par mairie avec animation musicale par « Klipenn ar C'hab »

C'hab »

- 17h Visite commentée de la chapelle St They par Gildas le Bozec du CRER à l'occasion du pardon.

Dimanche 29 juin - De 14h à 18h

- À partir de 14h « La biodiversité dans le vallon de Tréouzien » animé par Stéphane Guérin du CIAS
- À partir de 15 h Visite commentée du mobilier traditionnel du moulin de Tréouzien par Gildas Le Bozec
- À la demande Visite commentée du moulin par Florence Hemonet
- 16 h goûter offert par mairie avec animation musique par Klipenn ar C'hab.



À Menez Dregan

Un chantier participatif a été organisé au mois de mars, entre les services techniques de la mairie et le CAUE (conseil en architecture urbanisme et environnement) pour la réalisation de deux bancs en bois installés dans deux endroits près du corps de garde et devant la nécropole du Souc'h.

Le collège de Locquéran champion de France UNSS 2025 de course d'orientation



Quatre élèves du collège de Locquéran ont été sacrés, jeudi 5 juin, champion de France UNSS de course d'orientation, après avoir réalisé deux courses de grande qualité dans le Vaucluse.

L'accueil qui leur a été réservé, vendredi dernier à leur retour au collège de Locquéran, était à la hauteur de leur exploit. Sur « We are the champions » de Queen, Angélique Delaune, Clémence Dessaint, Loïc Jolivet et Youenn Burel, accompagnés de leur jeune juge Chloé Le Floc'h et de leurs professeurs d'EPS, Cyrille Guihéneuf, et d'anglais, Maxime Rouffy, ont été chaudement applaudis par leurs camarades, leurs enseignants et les personnels et élus présents pour leur titre de champions de France UNSS (Union nationale du sport scolaire) de course d'orientation. Le deuxième

pour l'établissement, après celui de 2004.

Les quatre élèves de troisième, qualifiés pour la deuxième année consécutive après leur titre de champions Académiques, ont en effet remporté la compétition disputée du 3 au 5 juin à Vedène, dans le Vaucluse. Sur des terrains de type méditerranéen, exigeants physiquement, alternant entre zones boisées et zones découvertes, l'équipe a d'abord réalisé un relais de qualité (5e en 2h19). Un format de course travaillé tout au long de l'année scolaire, y compris le week-end lors d'entraînements avec le club du Quimper Orientation, suite à la désillusion vécue lors des championnats de France 2024. A l'île de Ré, les adolescents avaient fini 24èmes après avoir manqué une balise dans le dernier relais.

Le sort conjuré, ils pouvaient cette fois sereinement se tourner vers la deuxième épreuve : la répartition, consistant à partager 24 balises entre les quatre membres de l'équipe.

«L'année passée, nous avons fini 3e lors de cette seconde course. L'objectif cette année était donc d'assurer le relais pour être le mieux classé possible avant le dernier jour. Le contrat a été rempli, on avait toutes nos chances de décrocher un podium», revit Cyrille Guihéneuf. Derrière leur capitaine Clémence Dessaint, les orienteurs ont réalisé une répartition parfaite et se sont imposés en 31 minutes.

A égalité de points sur les deux épreuves avec un collège parisien, les Finistériens ont dû attendre de longues minutes avant de pouvoir célébrer leur première place, synonyme de titre, acquise grâce à leur victoire lors de l'épreuve de répartition. Chloé Le Floc'h, aussi en troisième au collège de Locquéran, a quant à elle été validée jeune officielle nationale. Un parcours sportif d'excellence pour ces cinq collégiens, qui va permettre à leur établissement, dont le nouveau gymnase est attendu pour 2027, de concourir en catégorie «Excellence» dès l'année prochaine. Une promotion amplement méritée.



Repas des aînés

Imitations, chansons, rires et déguisements

Cette année David Alexandre a animé le repas des aînés.

Après le mot d'accueil du maire, l'animation démarré très fortement, avec « on fait tourner les serviettes » de Patrick Sébastien. Et s'enchaînent aussitôt les imitations. Bourvil, Fernandel, Jacques Martin, Clara Lucciani... Imitant Jacques Martin, l'animateur nous a concocté une séance de l'école des fans,

rires assurés. Nos élus enrôlés par l'imitateur, ont également contribué à la bonne ambiance.

Philippe Bosser cuisinier de l'école des Ajoncs qui, comme les autres années a préparé le repas, s'est vu féliciter par les convives pour la qualité, la finesse, et la présentation de ses plats.

Cette année, Mme Yvonne Le Gall et M. Louis Trividic ont reçu des mains du maire les paniers garnis offerts aux personnes les plus âgées de l'assemblée, pour les personnes les

plus jeunes, ayant déjà célébré leurs 75 ans avant le repas, les mêmes paniers ont été remis à Mme Denise Le Coz et M. André Le Bars.

Pendant et après le dessert l'animateur a continué son spectacle, les applaudissements des 150 personnes présentes au repas ont été révélateurs d'une agréable journée pour nos aînés.



M. CARADEC André

« Bravo pour l'organisation du repas des aînés, avec mon épouse, nous sommes fidèles depuis quelques années et nous prenons toujours autant de plaisir. Le repas est toujours très bon et les animations sont un plus pour cette journée. »

Mme BODDI Jeanie

« C'est la 2e fois que je viens au repas, je suis ravie, on voit beaucoup de monde. C'est bien de passer une journée festive, je trouve également bien d'être servie par les élus. »



Mme LE COZ Denise

« Pour ma première participation, j'ai particulièrement apprécié l'accueil et le service par le conseil municipal, le repas excellent, l'animation proposée et le fait de rencontrer quelques connaissances et amis de jeunesse. En conclusion, une très belle journée. »



Mme ROSMORDUC Maryse

« ... C'est la 4ème année que je participe avec beaucoup de plaisir à cette belle journée festive animée tous les ans par un artiste, cette année nous avons un humoriste chanteur qui nous a ambiancés durant toute l'après-midi.



Ce moment agréable, apprécié des convives, nous permet de nous rencontrer autour d'un repas très bien orchestré... »

Nouvelle entreprise

Garden Service

Monsieur Dusthy GUILLOU a récemment lancé Garden Service, une entreprise spécialisée dans l'entretien de jardin, l'égavage, le nettoyage de terrasses...

Contact : Dusthy GUILLOU - guilloudusthy29@gmail.com - 06 58 52 70 87



Exposition d'art en mairie

Retrouvez les dates des prochaines expositions d'art en mairie :

- Samedi 14 juin 2025 au samedi 12 juillet 2025 : Dominique Bizien
- Samedi 19 juillet au samedi 16 août 2025 : Alex Robin sur René Quillivic
- Samedi 23 août au samedi 20 septembre 2025 : Pierre Le Gall



EXPOSITION
Dominique BIZIEN

14 juin au 12 juillet 2025

À l'Hôtel de Ville de Plouhinec
9h00-12h00 et 14h00-17h00

Apprendre le breton à l'âge adulte



La langue bretonne compte plus de 30.000 apprenants, jeunes et adultes. Venus de tous horizons, ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6

ou 9 mois, ainsi qu'une nouveauté depuis l'année dernière : la plateforme gratuite d'autoapprentissage DESKETA pour faire ses premiers pas en breton.

À l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Pour plus d'informations : 02 51 82 48 35 - opab@opab.bzh

Signature du Pacte Finistère 2030

La commune de Plouhinec bénéficie d'un soutien financier important du Département du Finistère, dans le cadre du Pacte Finistère 2030, signé le 28 mars 2025.



Deux projets structurants pour l'avenir de la commune ont ainsi été retenus et subventionnés :

- 120 000 € pour la création d'une maison médicale, afin de garantir un meilleur accès aux soins pour les habitants ;
- 80 000 € pour la création d'une halle couverte, lieu de vie et de rencontres pour dynamiser le centre-bourg et soutenir les activités locales.

Ces financements marquent une étape importante dans l'amélioration du cadre de vie à Plouhinec et témoignent de l'engagement partagé pour un développement harmonieux et durable du territoire.



A Plouhinec, les associations jouent un rôle précieux : elles créent du lien, valorisent notre territoire et s'appuient sur des bénévoles engagés. Mais leurs actions manquent parfois de coordination. Pourquoi ne pas imaginer un comité d'animation pour rassembler les énergies et proposer, ensemble, une vie locale plus dynamique et accessible à tous ?

Notre commune, au bout du monde, a besoin d'initiatives qui rassemblent. Un tel comité pourrait organiser des événements variés tout au long de l'année : culture, convivialité, rencontres, fêtes... autant d'occasions de se retrouver et de faire vivre les lieux emblématiques de notre

territoire.

On peut aussi questionner certaines dépenses : les illuminations de Noël, par exemple, mobilisent un budget conséquent sans générer une animation à la hauteur. Pensées collectivement, ces actions pourraient gagner en cohérence et en impact.

La halle couverte du bourg, bientôt ouverte, sera une belle opportunité. Elle pourrait devenir un véritable lieu de vie, accueillant concerts, marchés, expositions ou rencontres associatives. Pourquoi ne pas y organiser, dès que possible, un marché de Noël avec des chalets, par exemple, créant enfin une vraie ambiance festive au cœur de la commune ?

Enfin, à l'échelle intercommunale, mutualiser les moyens et les idées permettrait d'aller plus loin. Nous sommes nombreux à souhaiter une animation vivante et partagée à Plouhinec. Et si c'était à nous, citoyens, de l'imaginer ensemble ?

Pour PLOUHINEC Ensemble

Aurélie DANSAC

Audrey BONNIZEC,

Marie-Cécile LAUTRÉDOU,

votre opposition constructive

L'été s'installe à Plouhinec, et avec lui le plaisir de retrouver l'effervescence de la saison estivale : ses visiteurs, curieux de découvrir ou redécouvrir notre commune, ses animations nombreuses et variées, fruits du travail passionné de nos associations locales, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur dynamisme constants.

À neuf mois de la fin de

ce mandat, les élus restent pleinement mobilisés au service de Plouhinec et de ses habitants. Les projets engagés se poursuivent, les dossiers avancent, et chaque décision vise à renforcer l'attractivité, le cadre de vie et la vitalité de notre commune.

Nous souhaitons à toutes et à tous – Plouhinécoises, Plouhinécois, estivants de passage – une

très belle saison d'été, riche en découvertes, en partages et en convivialité.

► L'équipe majoritaire

Bienvenue à :

Inaya GUILLO30/03/2025
Elie-Gabriel VEILLARD02/04/2025
Naël MORVAN13/04/2025
Luciane YZEUX15/04/2025
Eloïse BRIQUET26/05/2025
Malone PEUZIAT26/05/2025
Juliette VIEZZER.....27/05/2025

Félicitations à :

Stéphane TEMPORELLI et Ute FRECH04/01/2025
David ARHAN et Amandine KÉROURÉDAN.....10/05/2025

Souvenirs de :

Jean-François PICHAVANT04/02/2025
Marguerite LE LAY23/03/2025
Jacqueline ARHAN veuve HÉNAFF.....02/04/2025
Serge GOINVIC11/04/2025
Yvonne ROGER veuve GOINVIC.....16/04/2025
Jacques PAUL19/05/2025
Jeanne PICHAVANT veuve GUEGUEN21/05/2025
Bernard ARHAN25/05/2025

Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.



Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC

Téléphone : 02 98 70 87 33

Fax : 02 98 74 93 31

E-mail : mairie@plouhinec.bzh

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h

